

Trottinettes électriques en Saône-et-Loire

LES RÈGLES À RESPECTER



✓ CE QU'IL FAUT RETENIR

-  TÉLÉPHONE INTERDIT
-  VITESSE LIMITÉE 25
-  1 PERSONNE
-  ÉCOUTEURS INTERDITS
-  TROTTOIRS INTERDITS
-  14 ANS MINIMUM

! EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES, JUSQU'À

750 €
D'AMENDE

